

Versailles, le 26 mars 2025

Pose de la première poutre du collège Albert Einstein de Magny-les-Hameaux



Construit en 1979, le collège Albert Einstein de Magny-les-Hameaux va bénéficier d'une reconstruction complète pour **répondre aux problématiques fonctionnelles et techniques du bâtiment, tout en atteignant des performances environnementales ambitieuses**. C'est le Département qui prend en charge l'ensemble des opérations dont le montant s'élève à 34,3M€. Une subvention de 973 000€ lui a été accordée par la DSID (Dotation de Soutien à l'Investissement des Départements).

Déménagement prévu à l'été 2026

Le 26 mars 2025 marque une étape importante dans le déroulement des travaux : la pose de la première poutre du nouveau collège et donc le début officiel du chantier.

L'ensemble des activités du collège vont être maintenues pendant la durée des travaux. Le nouveau collège sera livré en septembre 2026. Les élèves et le personnel pourront donc s'y installer dès la rentrée. Débutera ensuite la phase d'aménagement des extérieurs et la démolition de l'ancien bâtiment pour un projet **complètement livré à l'été 2027**.

Des conditions de vie et d'apprentissage optimisées pour les collégiens

Le Département mène une **politique d'investissement ambitieuse et engagée pour le territoire** afin de garantir aux élèves et à l'ensemble des équipes pédagogiques les meilleures conditions de vie, d'apprentissage et de travail.

Ce nouvel établissement, plus moderne et mieux adapté aux besoins des élèves, permettra :

- d'augmenter la capacité d'accueil, en passant de 450 à 600 places,
- de créer un Fablab (sciences et technologie) et une web radio pour encourager la créativité et l'expérimentation,
- d'intégrer de nouveaux d'équipements numériques,
- de créer un jardin pédagogique pour sensibiliser à l'environnement et un local vélos de plus de 130 places pour favoriser les circulations douces.

Par ailleurs, une classe ULIS sera créée afin de renforcer l'inclusion des élèves en situation de handicap.

Un site respectueux de l'environnement

L'un des enjeux de cette reconstruction est de **rendre l'établissement plus respectueux de l'environnement** tout en offrant un confort maximal aux usagers.

Une fois les travaux terminés, le collège aura une consommation d'énergie d'un **niveau de performance supérieur** à la réglementation environnementale RE2020. Le bâtiment utilisera des **énergies renouvelables** pour fonctionner (mise en place d'une pompe à chaleur sur sondes géothermiques et de panneaux photovoltaïques). Il atteindra le niveau 3 (le plus élevé) du **label « bâtiment biosourcé »** (820 m³ de bois de structures, 740 m³ d'isolant biosourcés et 730 m³ de paille pour les isolants de toiture) et sera doté **d'espaces végétalisés** (toit sur 420 m² et espaces extérieurs sur 8 925 m²).



La reconstruction du collège a été pensée pour répondre à des critères environnementaux.
© Atelier d'Architecture RIVAT

Le mot de Pierre Bédier, président du Conseil départemental

« C'est pour nous un marqueur important que d'investir dans les collèges et dans le système éducatif en général. Parce que **nous sommes convaincus que l'éducation est le socle de la citoyenneté**. C'est aussi un atout majeur, d'attractivité, dans la compétition entre les territoires. Le Département est donc vigilant à offrir la meilleure qualité architecturale et des évolutions pédagogiques au bénéfice de nos élèves qui doivent trouver dans les Yvelines les meilleures conditions d'enseignement.

C'est au sein des classes de collèges que l'on commence à construire l'esprit critique. Nous ne doutons pas que l'investissement fait par le Département pour **ce beau bâtiment sera honoré par votre volonté de faire que, par la pédagogie, on fabrique des citoyens libres parce que c'est notre idéal républicain** ».



Yvelines
Le Département